

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

- Agnes Dufosse -- Chef de magasin CEDEO (I)
- Christian Solens -- Retraite libraire (II)
- Pierre Bataine -- Retraite Travaux Publics (III)
- Evelyne Dufosse -- Retraite ODE Bureau Urbanisme Permis de (4)
- Marie Claire Grange Secrétaire de Maire (femme d'agriculteur) (5)
- Jean François Harlier Retraite banque postale. (6)
- Serge Guernaud Expert foncier et Agricole (7)
- Edouard Dendaull Expert comptable - CER - (8)
- Pascal Lévrouseau Agriculteur président de la Chambre d'Agr (9)
- Fredéric Jouzornat Sous directeur de la Chambre d'Agricultures (10)
- Abdessatar Kazdaghli Directeur Développement EDF ENR (11)
président de la société FK SOL
- Jean Baptiste Hoeline Ingénieur conseil en stratégie Financière (12)
- Serge Nadaud Retraite directeur banque (Crédit Lyonnais) (13)
- Daniel Julien Libré Entrepreneur (plomberie électricité) (14)
- Denis Dupont Retraite entreprise de nettoyage (15)
- Hloain Cadra Retraite EDF. (16)
- Jean Marie Fassias Maire adjoint, conseiller général, (17)
- Y et Yvonne Canders Entreprise de charpente et couverture (18)
- André Naillat Agriculteur expert foncier et immobilier (19)
- Pierre Hazuel Plombier Chauffagiste. (20)

- Jean Luc Grandseigne Agriculteur St Médard la Rochette (21)
- Gerard Hamencier Agriculteur Maire de Saint Pardoux le Neuf (22)
- Pierre Simons Agriculteur Ancien Maire de Jentoux Pigerolle (23)
- Nicolas Dupont Agriculteur conseiller municipal de La Noue (24)
- Claude Corset Agriculteur retraite (25)
- Jean Marie Perrier Agriculteur président ATES et membre CEF (26)
- Franis Dayras Agriculteur Bressac et Lessat. (27)
- Pascal Schwignon Agriculteur Gouzon (28)
- Pascal Rambert Agriculteur Bressac (29)
- Hloain Marchon Agriculteur St Flavant. (30)
- Claude Fullong Agriculteur retraite Benat Cressat. (31)
- Bernard Rougier Agriculteur St Marc à Brangier (32)
- Jouanny Chataux Agriculteur Pigerolles (33)
- Vincent Lafarge Agriculteur exploitant le Champ solaire (34)

Annexe I du registre d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

Agnès Dufossé

1, La Valette

23200 Saint Marc à Frongier

✍

La Valette, le 10 avril 2021

Avis sur la création d'une centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson.

Monsieur Lefranc,

Votre projet de production électrique photovoltaïque a retenu toute mon attention car il peut être un nouveau moteur de développement économique et social pour notre territoire du sud creusois, avec en atout majeur la préservation de l'environnement.

Au sein de mon entreprise Saint Gobain, en tant que chef de site de magasin Cédéo, je m'implique dans une démarche éco responsable pour réduire l'empreinte carbone de mon activité et apporter aux consommateurs des solutions de constructions durables, confortables et à faible intensité en ressources et aujourd'hui, c'est au nom d' Agnès Dufossé, en qualité d'habitante du canton d'Aubusson, que je soutiens votre projet.

En effet, cette installation de production d'énergies renouvelables pourrait profiter par exemple :

- A la nation, car il y a des engagements de production d'énergies « vertes » à produire
- aux collectivités locales qui bénéficieront des taxes inhérentes à l'exploitation de cette activité
- aux exploitants agricoles qui diversifieront leur activité et ainsi les sources de leurs revenus
- aux particuliers qui pourront trouver de nouveaux emplois créés autour de cette activité

En plus, la mise en place de cette infrastructure préserve les surfaces agricoles et permet de pratiquer l'élevage sur les prairies.

Et enfin, votre idée de faire appel à un financement participatif propose à chacun de devenir un acteur engagé dans la préservation de l'environnement.

Pour conclure, je partage l'avis du rapport sur l'intérêt général et collectif de votre projet,

Très cordialement,

Agnès Dufossé



Christian SOLANS
Le Marchedieu
23200 Aubusson

Annexe II du registre
d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

φ

Suite à La publication de l'avis d'enquête publique concernant le projet de Création d'une centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson, je tenais à vous faire part de mon approbation quand à sa réalisation. Avec 21 hectares, ce parc photovoltaïque est voué à devenir l'un des plus importants de la Creuse. Les panneaux solaires du Marchedieu auront la particularité d'être implantés sur des terres agricoles, certes, mais en y permettant le pâturage et le maraîchage. Il est loin de se limiter pas à la seule production d'électricité. Le volet agrivoltaïsme est en effet primordial pour le porteur de projet, comme l'est dans un second temps la production d'hydrogène. Un projet ambitieux et novateur qu'il serait bon de

BARTAIRE Pierre

Le 27 Mars 2021

La Feuillie

23200 Saint Amand

Annexe IIS du registre d'auquité
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

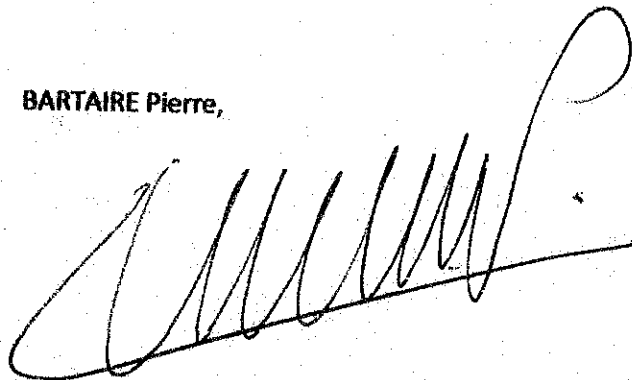


Je soussigné BARTAIRE Pierre, retraité des Travaux Publics, atteste par la présente, mon soutien pour le projet de monsieur LEFRANC Marc concernant l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur environ 20 hectares à proximité du village de La Seiglière 23200.

Il faut noter les points forts de ces installations nouvelles :

- . maintien de l'activité agricole dans le parc (élevage ovins ou cultures maraichères),
- . production « propre » d'électricité,
- . situation géographique très favorable par la proximité d'un gros poste EDF,
- . continuité d'un ensemble de production photovoltaïque déjà existant sur bâtiments de cette même propriété,
- . un respect totale de la faune et de la flore pour l'environnement si important pour tous...

BARTAIRE Pierre,





Evelyne DUFOSSE
Retraîtée de la Direction Départementale de l'Équipement
Responsable du bureau urbanisme de la subdivision d'Aubusson
(participation à l'élaboration des documents d'urbanisme
et instruction des demandes d'urbanisme.

le 03 avril 2021

AVIS SUR LE PROJET DE CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE
Présenté par Monsieur Marc LEFRANC lieu-dit le MARCHÉDIEU
commune d'AUBUSSON

J'ai pris connaissance et étudié avec intérêt le projet d'installation d'un champ photovoltaïque présenté par M. LEFRANC Marc sur sa propriété au Marchédieu, et porte à votre attention les observations ci-dessous :

- Sur le plan urbanisme et respect du droit des sols :

- ce projet ne porte pas atteinte à la surface agricole – zone A - les surfaces se retrouvent en zone naturelle Npv -

Il est trop souvent à déplorer la vente de terre agricole transformée en terrain à bâtir pour des maisons individuelles et ainsi de voir chaque jour la diminution et la disparition des exploitations agricoles pour ne pas se féliciter de ce projet respectueux de cette activité.

- Ce projet ne porte pas atteinte à l'environnement et aux sites classés de la ville d'Aubusson, la moindre visibilité peut-être dissimulée assez facilement par des plantations. (souhaitons qu'il nous préserve d'un parc éolien à fort impact visuel et sonore dans notre belle campagne Aubussonnaise.)

- Sur le plan économique

- Le fermier de M. LEFRANC conservera la totalité de la surface louée, tout en pouvant diversifier son exploitation avec de nouvelles activités maraîchages, et élevage d'ovins qui participeront à l'entretien du champ photovoltaïque et qui lui créeront de nouveaux revenus.

- les collectivités locales percevront des taxes qui pourront participer au développement local et à alléger leurs difficultés budgétaires.

- Le poste source de La Seiglière qui est tout proche, permettra un raccordement du projet sans de très gros investissements – de plus cette alimentation électrique assurera une sécurité énergétique pour la ville et ses environs.

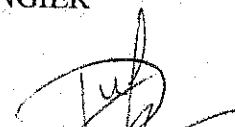
- Il permettra d'être actionnaire et acteur de son territoire et c'est un beau projet et une belle action pour les Creusois et tout individus, et c'est à encourager.

CONCLUSION

J'émet un avis très favorable et félicite le porteur de ce projet, il participe de façon innovante au développement de la Creuse tout en préservant nos belles terres agricoles, l'activité agricole, et la richesse environnementale et culturelle d'Aubusson,

« A 19e siècle nos maçons paysans ont construit Paris et de grandes villes, au 21e ils construisent la Creuse et l'inscrivent dans le chemin de la modernité, je veux croire que ce projet ouvrira le chemin vers d'autres et comme l'a écrit Jean GUITON notre philosophe « un jour une chaumière en Creuse vaudra plus d'un collier de perle, plus qu'une rivière de diamant » Mais comme dans ce projet, soyons vigilants à préserver tous les équilibres. »

FARGES, 127 route de Limoges 23200 ST MARC A FRONGIER



Annexe 5 du registre d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur



ATTESTATION

Je soussigné Marie-Claire GRANGE, 2 Allée Des Fleurs 23480 St Sulpice Les Champs, soutient le projet d'une centrale de production électrique photovoltaïque de Marc LEFRANC.

Ce projet dont je suis certaine permettra une diminution de gaz à effet de serre, et produira une énergie propre, sans léser les terrains agricoles de quoi que ce soit, sans oublier les nombreuses retombées économiques pour la commune et la communauté de communes.

Fait à St Sulpice Les Champs

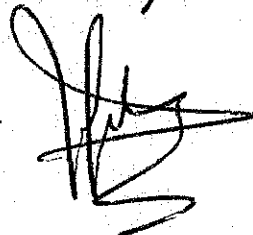
Le 26 mars 2021



Subson le 26 Mars 2011

Habitant dans le proche voisinage du site du Rocher-deux,
je me réjouis de l'installation du parc photovoltaïque associant
le pâturage et le maraîchage. Situé sur le versant sud du
plateau, dans une zone à une quelconque "pollution visuelle", ce
parc allie un pastoralisme vertueux avec du maraîchage.
Cette installation d'ombrières photovoltaïques est l'une des clés
pour notre avenir énergétique ; à l'horizon 2050, 15% de l'énergie
électrique sera issue du photovoltaïque. Monsieur Marc Lafont
porteur du projet, représente l'équilibre parfait entre une
agriculture raisonnée, son métier durant des années, et une vision
mixte de l'agrovoltaïsme, avec en fine la production d'hydrogène.
Voilà pourquoi ce projet ambitieux nous concerne tous, dans l'
instant où la question environnementale est des plus urgentes !

Jean-François Marliac



4 rue F. Chopin Le Tour 23200 MONTBIS

GIVERNAUD Serge
Membre de la Chambre des Experts
Fonciers et Agricoles de la CREUSE
76 Bis Avenue du Poitou
23000 GUERET

Tel 05 55 52 29 33

Port 06 38 21 48 22

Mail serge.givernaud123@orange.fr

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

φ

Guéret le 24 Mars 202

~ Lefranc Marc ~

Le Marchedieu

Aubusson

* Projets de création :

- D'un champ de panneaux photovoltaïques.
- D'un élevageovin.
- D'un tunnel pour Maraîchage.

Les projets me paraissent fort opportuns et intéressants pour l'ensemble de notre Département ; ils s'inscrivent sans doute aussi dans "Le Plan pour la Creuse"

En effet comme chacun en a pris conscience, l'Agriculture, l'écologie, l'Agroécologie, l'économie ont fort besoin d'un tel engagement.

* Les carences en ressources énergétiques et plus particulièrement en électricité sont d'une importance majeure.

Nous faisons venir l'électricité sur de grandes distances avec les pertes d'efficacité (pertes d'énergie sur les lignes - risque de mises au sol des fils lors des tempêtes ...)

La proximité, d'un transformateur et d'une ligne conséquente, du champ de panneaux me paraît un élément majeur du projet.

* Le manque de Production Graine, sur notre Territoire et particulièrement en France, mérite de s'intéresser à son développement cette dernière permettra de conforter le Revenu du Preneur

Elle permettra en outre de valoriser la pousse d'herbe avec un apport naturel de matière organique.

Les Agneaux produits de façon raisonnée viendront combler le déficit, et apporteront une plus-value à l'exploitation

* Le Projet de mettre en place un Tunnel destiné au maraichage, donne une réponse positive au handicap de production.

En effet, une attente importante, de fournitures des cantines, Selfs, Hôpitaux, Epheves, Ecoles, collèges, Lycées... a vu le jour avec le développement des circuits courts.

Le Lycée Agricole d'Athun à travers le CFPPA, (formations Adultes) prépare et forme des agents de cuisine, de futurs maraichers; ce qui ajoute mon intention de soutenir de ce Projet.

* Ces Projets devraient faire des émules et par là participer au développement dont notre Territoire a tant besoin

* C'est un engagement, innovant, efficace et réfléchi
Je le soutiens totalement et sans réserves

SERGE GIVERNAUD



DONDAULT Edouard
Es Glains
33000 St Sulpice Le Guarentois

M. Marc LEFRANC
Le Marchéieu
23200 AUBUSSON

Annexe ⑧
du registre d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

P

Objet: Soutien au projet de centrale solaire

Guéret, le 24/03/2021.

Le courrier vous assure tout mon soutien dans votre projet de centrale solaire au sol.

Ce projet apporte énormément de points positifs pour notre département et nos territoires ruraux.

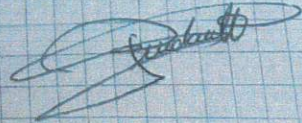
Il contribuera à une meilleure autonomie et production locale d'électricité, il est générateur d'emploi à la mise en place et sur sa durée d'exploitation, il contribuera à développer les énergies renouvelables et assure une diversification et complément de revenu à nos agriculteurs qui en ont bien besoin.

La prise en compte de l'élevage ovin et maraîchage permet de conserver un usage agricole aux parcelles en limitant la déprise foncière, permettant ainsi un modèle économique partagé et mutualisé.

J'espère que votre projet pourra aboutir et permettre à notre département d'évoluer positivement.

Cordialement

Edouard DONDAULT



Attestation

Je soussigné Pascal LEROUSSEAU, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Creuse, atteste par la présente, que le projet de parc photovoltaïque au sol porté par Monsieur Marc LEFRANC présente de nombreux intérêts :

- il a été construit en étroite concertation avec le fermier en place et en cohérence avec son système de production,
- il assure le maintien d'une activité agricole dans le parc photovoltaïque avec un élevage ovin et des cultures maraîchères,
- il sera le support d'une expérimentation qui permettra de suivre les productions et d'établir des références et des critères d'appréciation pour les futurs projets dans le domaine de l'agrivoltaïsme,
- il bénéficie d'une situation géographique favorable, la présence à proximité du poste source EDF et la situation en sommet de colline garantissent l'absence d'impact visuel négatif dans le paysage.

Fait à Guéret, le 22 mars 2021.

Pour valoir ce que de droit.

Siège Social
8 avenue d'Auvergne - CS 60089
23011 Guéret Cedex
Tél. 05 55 61 50 00
Fax : 05 55 52 84 20
Email : accueil@creuse.chambagri.fr

Le Président,

Pascal LEROUSSEAU.

Handwritten mark

Attestation Projet Photovoltaïque

Frédéric GOUZONNAT <frederic.gouzonnat@creuse.chambagri.fr>

mercredi 24 mars 2021 à 08:40 réception

À : EARL Marc Lefranc

*Annexe 10 du
registre d'enquête*
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

Handwritten signature



Attestation LEFRANC.pdf
53 Ko

Bonjour,

En réponse à votre demande, vous trouverez, ci-joint, une attestation de la Chambre d'Agriculture signée du Président LEROUSSEAU.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Frédéric GOUZONNAT

Sous Directeur

AGRICULTURES & TERRITOIRES

Chambre d'agriculture

de la Creuse

8 Avenue D'Auvergne CS 60089

23011 GUERET Cedex

Tel: 05 55 61 50 07

Tel : 07 71 07 82 34

q

Centrale photovoltaïque sur la colline du Marchedieu

abdessatarkazdaghli.aksol@gmail.com <abdessatarkazdaghli.aksol@gmail.com>

mardi 23 mars 2021 à 22:29 réception

À : Marc LEFRANC

Bonsoir Monsieur Lefranc ,

Actuellement la production de l'électricité à partir de l'énergie solaire connaît un essor très important.

La France s'est fixée des objectifs ambitieux pour 2030.

Nous avons besoin de fonciers pour atteindre ces objectifs .

D'autres part , l'agriculture connaît quelques difficultés et le besoin de diversification devient une nécessité pour les agriculteurs.

D'ailleurs les syndicats agricoles ont bien compris cette diversification ; depuis plus d'un an ils ont laissé la main aux chambres d'agricultures de développer et décider des projets photovoltaïques localement.

La centrale photovoltaïque de la colline du Marchedieu allie 3 avantages :

- produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire
- permettre d'élever des moutons sur la centrale
- donner à l'agriculteur une indemnisation complémentaire, donc une diversification de ses activités et de ses revenus

En tant que ancien directeur de développement chez EDF ENR , président de la société AKSOL et expert en photovoltaïque, je suis convaincu de l'importance de ce projet et je suis certain que c'est un des premiers de plein d'autres projets en France.

En conclusion , je partage l'avis du rapport sur l'intérêt général et collectif participant à la production de l'électricité verte et la diversification des revenus des agriculteurs .

Bien cordialement

Abdessatar KAZDAGHLI

06 47 85 80 70

Annexe 12 du registre d'enquête

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur



AVIS SUR LE PROJET DE PARC PV AU SOL sur la colline du Marchedieu à Aubusson

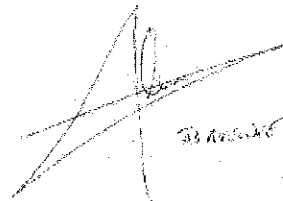
Je me nomme Jean-Baptiste AVELINE et je suis Ingénieur Conseil, associé d'une entreprise de conseil en Stratégie Financière.

Je porte un avis favorable à ce projet pour plusieurs raisons :

- L'Agriculture a besoin de se reconstruire sur les bases d'un modèle associant la polyculture élevage / maraichage et la production d'énergies vertes.
- La production d'énergie doit être mieux répartie en se rendant plus diffuse (Rapprochement du producteur et du consommateur).
- La richesse créée par ce projet bénéficie, outre aux actionnaires, à l'éleveur en place, aux riverains, aux collectivités locales ...
- Le financement participatif permet de redonner du sens et d'intéresser les investisseurs particuliers creusois financièrement à la réussite de ce projet.
- Ce projet est un modèle à suivre pour favoriser la transition énergétique et le développement des circuits courts tout en renforçant la rentabilité des exploitations agricoles qui doivent changer de modèle.

Pour valoir ce que de droit,

Jean-Baptiste AVELINE



Jean-Baptiste AVELINE

Serge Nadaud <sergenadaud81@gmail.com>

lundi 22 mars 2021 à 14:04 réception

Annexe 13 du registre d'enquêtes
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

À : Marc LEFRANC

Serge NADAUD

le 22/032021

Le mazaublanç

23200 NEOUX

Bonjour monsieur LEFRANC,

Merci pour les éléments techniques de votre projet de parc photovoltaïque du Marchedieu.

Ce projet me paraît attrayant pour plusieurs raisons :

-il participe au développement de la production d'énergies nouvelles et renouvelables sur le périmètre de la com/com Creuse grand sud tout en maintenant une activité agricole ovine

-le site du Marchedieu permet également d'éviter un impact visuel négatif pour Aubusson et ses environs

- ce projet va aussi générer des revenus et des emplois sur une région qui en a bien besoin tout en participant au grand projet de la transition énergétique

Je me pose la question d'une consommation locale de la production d'électricité de votre projet ?

Je vous contacterai pour organiser une visite de votre site avec des amis très intéressés par ce type de projet qui peut donner une dynamique locale et servir d'expérience à d'autres implantations.

Cordialement.

Serge NADAUD

Daniel JULIEN
Le Peu du Tour,
23340 GENTIOUX

Annexe 14 du registre
d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur
P

Marc LEFRANC
La Colline du Marchedieu
Aubusson

Je te fais parvenir mon avis concernant le projet d'établissement d'une centrale de production photovoltaïque sur la colline du Marchedieu, commune d'Aubusson.

Restons conscient qu'à long terme, (>50ans) le solaire photovoltaïque ne sera pas la solution miracle à notre gourmandise énergétique si celle-ci perdure ; compte tenu que la fabrication et le retraitement des panneaux et autres composants nécessaires, constituent des prélèvements dans le milieu naturel, des sources de pollutions notables, des opérations de déstabilisation politiques liées à des logiques extractivistes de certains matériaux, et des ravages en santé humaine que l'on ne peut plus ignorer.

Par ailleurs, nous sommes pressés, de sortir de l'âge du nucléaire, dans un intérêt vital qui dépasse nos frontières, comme certains nuages, pour les mêmes raisons que ci-dessus (extraction de l'uranium, filière de conditionnement, puis déchets ingérables au vu que leur dangerosité chimique et radiologique, et qui va perdurer sur des centaines de milliers d'année pour certains d'entre eux).

Donc, parallèlement à une transition énergétique, c'est à une véritable déflation énergétique qu'il faut s'atteler dès aujourd'hui, en réduisant drastiquement notre consommation électrique, en interdisant ou taxant très fortement l'usage de l'électricité à des fins thermiques (Eau chaude sanitaire, réfrigération, chauffage des locaux particuliers et publics, ou à minima, réduction des consignes de température, tarifs plus que proportionnellement croissants en fonction de la consommation, ...).

C'est uniquement dans ce cadre d'une véritable transition énergétique vigoureuse, ET d'un arrêt du nucléaire irrévocable et très rapide, que ce projet électro-solaire peut avoir un intérêt.

En effet, il est très probable qu'un certain nombre de services rendus par l'électricité ne pourront pas être fournis par l'éolien et l'hydraulique, durant cette transition vers une société nécessairement frugale en énergie d'origine carbonée, ET électrique.

Et, effectivement, seuls, durant cette transition, des projets bien conçus dès aujourd'hui, pourront aider nos descendants proches à passer cette transition sans trop de dégâts humains. Dans ces circonstances, des projets fiables et bien conçus, qui peuvent accompagner l'autonomie énergétique des territoires, peuvent être utiles. Proche d'un poste source et de deux agglomérations, laissant la possibilité d'une activité pastorale, cette installation semble opportune d'un point de vue technique.

En gardant en tête que nos installations « de transition » ne seront que le pont qui nous mènera dans un monde radicalement différent de celui d'aujourd'hui, et ceci dans l'intérêt de nos descendants, qui devront gérer leur existant, avec les moyens du bord.

Cordialement,
Daniel JULIEN.
Gentieux, le 21 Mars 2021

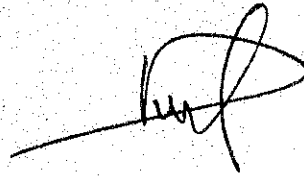
Dupont Denis
Le Marchedieu
23200 AUBUSSON

le 19-3-2021

Annexe 15 du registre
d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

p

Je soussigné, Denis Dupont
avoir eu connaissance du projet d'implantation d'un
parc de panneaux voltaïques sur le site du Marchedieu/Ségol
Ce projet proposant une source d'énergie propre ne peut
qui obtenir mon adhésion




Projet photovoltaïque au Marchedieu.

Cadro Alain <alain.cadro@wanadoo.fr>

vendredi 19 mars 2021 à 22:15 réception

À : colline.du.marchedieu@wanadoo.fr

*Annexe 16 du registre
d'enquête*
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur


Bonjour Marc,

Ci-joint ma réflexion sur ton projet:

Ayant fait carrière à EDF, le projet de Marc Lefranc m'a tout de suite séduit.

Marc Lefranc est un précurseur en photovoltaïque sur la région D'AUBUSSON et même au delà.

Ce projet permet la double utilisation énergétique et agricole tout en améliorant les revenus de l'agriculteur, avec une production ovine sur le champ solaire.

Les retombées économiques pour la commune D'AUBUSSON et la Com-Com ne sont pas négligeables.

De plus ce projet s'intègre parfaitement bien sur le plateau du Marchedieu.

Alain CADRO

Envoyé de mon iPad



MASSIAS Jean-marie

Maire adjoint de 1995 –2001

Conseillé général d AUBUSSON 2011-2015

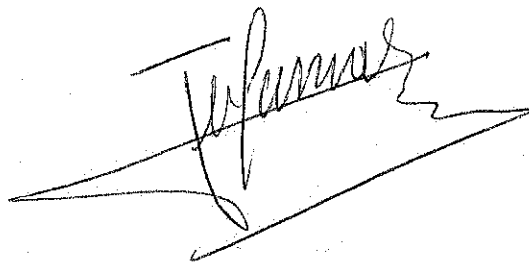
Je soussigné MASSIAS Jean-marie connaitre
Personnellement le porteur de projet Monsieur Marc LEFRANC et le site
D'implantation du projet de champ solaire qui s'avère très intéressant
Pour plusieurs raisons

- La double utilisation du foncier agricole et
Energétique
- La contribution a la transition énergétique
- Les retombées économiques pour la communauté

De commune et la mairie d'AUBUSSON

- Le peu d'impact visuel

Je souhaite la réussite totale a ce projet ambitieux
Novateur et écologique ;





Annexe 18 du registre d'exp

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

Mr et Mme CANLERS
16 place Jean Jaures
23200 AUBUSSON

MR LEFRANC Mari
Le Marchedieu
23200 AUBUSSON

à Fourneaux le 19/

Monsieur,

Nous tenons à vous apporter tout notre soutien pour votre projet de centrale solaire que vous menez ardemment depuis de nombreux mois.

Au-delà de son aspect innovant, celui-ci s'inscrit dans une dynamique de développement durable à laquelle nous sommes particulièrement sensibles.

De plus, il offrira de nouvelles perspectives aux agriculteurs de notre région en leur permettant de se diversifier et de rendre leur activité plus rémunératrice.

Croyez Monsieur à l'expression de tout notre soutien dans cette belle aventure.

Mme CANLERS
Adelais de

MR LEFRANC
Mari

Projet de champs solaire sur la colline du marchedieu à AUBUSSON (23)

CENTURY 21 La Fontaine Immobilier <lafontaineimmobilier@century21.fr>

jeudi 25 mars 2021 à 17:09 réception

À : colline.du.marchedieu@wanadoo.fr

ATTESTATION



LA FORESTIÈRE

Capital social: 3 352 736 €
RCS Paris 327 035 945

Annexe 15 du registre d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

André NAILLAT
Agriculteur

34, rue Duranton
75015 PARIS

14 Colombier
23000 GUERET

Port. 06 80 05 59 00
Bur. 05 55 81 90 00
Fax. 05 55 81 91 99
Mail. andre.naillat@gmail.com

Mon Cher Marc,

Je te remercie de m'avoir fait connaître ton projet de champs voltaïque au Marchedieu commune d'Aubusson.

En ce qui me concerne je considère que :

- Sur le plan environnemental, visuel, il s'intègre parfaitement au site et de par sa situation géographique (plateau) il est pratiquement invisible des voies de communications.
- Sur le plan foncier il ne pénalise pas l'agriculture car il n'impact pas les surfaces disponibles par le fait que la disposition en hauteur des panneaux ainsi que leur orientation permet une utilisation herbagère ou maraichère, au contraire il offre un complément de revenu aux agriculteurs.
- La capacité hydraulique du sol est maintenue grâce à l'entretien effectué par les moutons.
- Il répond aux besoins grandissant de développement des énergies renouvelables sur le territoire, sa capacité de production d'électricité propre sans émission de gaz à effet de serre est équivalente à la consommation de 7000 foyers.

Enfin et surtout il s'inscrit dans un contexte d'intérêt collectif :

- Economique (création d'emploi, perception des taxes non négligeable pour la commune et la communauté de commune)
- Politique (transition énergétique, énergie propre, préservation de la faune)

Guéret, le 20/03/2021
André NAILLAT

le 17.03.2021

Annexe 20 des registres d'enquête

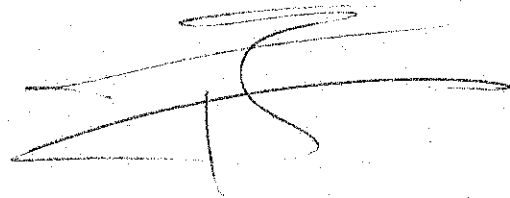
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

Φ

Attestation pour projet Solaire

Je Soussigné Daniel Pierre TAZUEL demeurant à
La Grave 23200 Aubusson accorde un avis favorable
au projet de M. Marc LECHEVRE le Marchebien 23200
Aubusson pour la réalisation de champs solaires et de son
activité agricole

Fait à la grave
le 17.03.2021




Enquête publique Marc LEFRANC

Jean-Luc GRANDSEIGNE <jean-luc.grandseigne@orange.fr>

jeudi 18 mars 2021 à 19:34 réception

À : colline.du.marchedieu@wanadoo.fr

*Annexe 21 du registre
d'enquête*
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur


Avis FAVORABLE au projet du parc photovoltaïque de Mr LEFRANC Marc,

Au vu de la rentabilité actuelle et à venir de nos exploitations d'élevage, c'est peut-être un modèle de diversification, de source de revenu et d'occupation des sols qu'il faut expérimenter.

Le 18/03/2021,

Jean-Luc GRANDSEIGNE

ST MEDARD LA ROCHETTE (23200)

Annexe 22 du registre d'imp.

Monsieur AUMEUNIER Gérard
Bareix
23200 SAINT PARDOUX LE NEUF

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur



Le 18 mars 2021

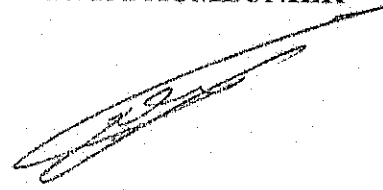
Attestation

Je soussigné Monsieur AUMEUNIER Gérard, atteste émettre un avis favorable au projet de Monsieur LEFRANC Marc, propriétaire au lieu dit Le Marchedieu 23200 AUBUSSON, concernant la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur sa propriété, compte tenu des éléments suivants :

- Amélioration des revenus de l'exploitant grâce à une production ovine sur le champ solaire,
- Production d'une électricité propre et décentralisée sans émission de gaz à effet de serre,
- Retombées économiques IFER pour la communauté de Communes Creuse Grand Sud,
- Peu d'impact visuel...

Ce projet est très positif tant pour la diversification agricole, pour l'écologie ainsi que pour l'enjeu économique pour le territoire.

Gérard AUMEUNIER



Le : 18 mars 2021 à 14:27 (GMT +01:00)

De : "gaecdesplanezes@bbox.fr" <gaecdesplanezes@bbox.fr>

À : "marc Lefranc" <colline.du.marchedieu@wanadoo.fr>

Objet : avis Photovoltaïque

Annexe 23 du registre
d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

Avis sur le projet de champ photovoltaïque


Je me nomme Pierre SIMONS et je suis agriculteur à GENTIOUX-PIGEROLLES.

J'émet un avis favorable à ce projet pour plusieurs raisons :

- sur le plan agricole : nous sommes dans une période d'incertitudes tant, quant au devenir des productions actuelles (monoproduction de viande bovine) qu'au contexte climatique (sécheresses successives). Ce projet apporte une vision nouvelle de ce que pourrait être une combinaison heureuse de production énergétique et de production agricole. La partie étude, maraîchère et ovine, est particulièrement intéressante.
- sur le plan énergétique : ce projet participe à la recomposition du panel de sources d'énergie dans le cadre de la transition énergétique. De plus, la délocalisation et une répartition plus diffuse des productions d'énergie sur le territoire augmentent l'efficacité du transport d'électricité en rapprochant le consommateur du producteur (circuit court).
- sur le plan économique : la création de richesses dans un territoire défavorisé est une bonne chose. Le fermier en place va bénéficier d'une indemnité intéressante et va pouvoir diversifier sa production. La mise en œuvre de cultures maraîchères sous les panneaux va permettre d'approvisionner le marché local. Les taxes liées à la production photovoltaïque vont générer des recettes importantes pour les collectivités locales qui en ont bien besoin.
- sur le plan citoyen : le montage de ce projet est ouvert au financement participatif. Ainsi, chacun, s'il souhaite contribuer à la transition énergétique et, en même temps, réaliser un placement intéressant peut souscrire au capital de la société d'exploitation.
- sur le plan « innovation » : ce projet, par son envergure et par la complexité de sa réalisation, peut ouvrir la voie à d'autres perspectives locales. En effet, le « débroussaillage » des arcanes administratifs, financiers et techniques génère une compétence. Cette compétence peut être mise à profit pour la réalisation d'installations plus modestes dans un souci de délocalisation de la production électrique, toujours dans le cadre de la transition énergétique. La nouveauté du mode de production agricole, associant des cultures maraîchères et une production énergétique peut permettre la création de circuits courts dans l'approvisionnement de marchés locaux. Cette double production entraîne plus une intensification qu'une baisse des usages au bénéfice de tous.

pour valoir ce que de droit

Pierre SIMONS



Dupont Nicolas
3 Vervialle
23300 La Nouaille
0689879806
bobagri@hotmail.fr

Annexe 24 du registre d'enquête

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur



Je soussigné Nicolas Dupont,

atteste par la présente ma position favorable pour le projet du champs photovoltaïque de Monsieur Lefrant et la société SERFIM ENR/SAS Sur la commune d'Aubusson.

De par mon expérience dans le monde agricole et la production d'énergie solaire via des panneaux photovoltaïques, je trouve le projet tout à fait cohérent dans notre recherche d'énergie verte sans supprimer des terrains de pâture pour le monde agricole. Cette double utilisation est un gain pour la production d'énergie sans ôter l'alimentation de petits ruminant.

Etant moi-même agriculteurs, l'amélioration des revenus du monde agricole en permettant une production ovine sur le champ solaire me semble une brillante idée.

En deuxième lieu, ce projet contribue à la transition énergétique recherchée avec peu d'impact visuel vu l'endroit prévu.

En tant que conseiller municipal, et connaissant la situation de la communauté de communes Creuse Grand Sud, les retombées économiques IFR que pourrais apporter le projet serait plus qu'appréciable.

A mon sens, c'est avec des projets tel que celui-ci que nous avancerons dans la bonne direction, la plus value et la richesse que cela génèreraient seront locales, et resteraient locales.

Ceci attesté ma position positive pour ce projet.

Fait à

La Nouaille

Le

19/03/2024



φ


Je soussigné M^e Gorset Claude demeurant
à Beaubiat 23120 Barize

Je soutiens ce projet photovoltaïque il
permet une production énergétique tout en
conservant l'utilisation du foncier
permet la contribution à la transition
énergétique et des retombées économique pour
la commune et la communauté de commune

Fait à Beaubiat 19 Mars 2021

Cors

Jean-Marie Perrier
Drouillas - Vigeville - 23140

Annexe 26 du registre
d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur


A Marc Lefranc

Le Marchedieu - Aubusson - 23200

le 20/03/2021

Création d'une centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson.

Monsieur Lefranc,

C'est avec un vif intérêt que je prends connaissance de votre projet de production électrique photovoltaïque.

En effet ce projet correspond à la demande exponentielle actuelle de notre société en matière de production électrique. La demande de nos concitoyens est aussi qu'elle soit durable, respectueuse de l'environnement et de la santé publique, ce qui n'est pas le cas pour bon nombre d'autres sources, en particulier pour le nucléaire et l'énergie éolien ou de vives contestations citoyennes sont maintenant récurrentes.

Étant moi même paysan en agriculture biologique, ce projet par une implantation de panneaux surélevés, préserve la terre agricole, en maintenant un pâturage pour des ovins, tout en permettant un entretien de la parcelle par des moyens mécanisés, ce ne sera donc pas une friche, mais bien une surface agricole, de plus en bio.

En qualité de président d'une association nationale ATES (association pour un tourisme équitable et Solidaire) <https://www.tourismesolidaire.org/label/label-tourisme-equitable>, porteur du label TES (tourisme équitable et solidaire), je suis sensible au fait que ce projet n'impacte pas le potentiel touristique et environnemental de la vallée de la Creuse et de la ville d'Aubusson.

Mais aussi membre du conseil d'administration de la plateforme nationale de CEF (Commerce Équitable France) <http://www.commerceequitable.org/>, bien connu des consommateurs, car elle assure un produit de qualité garantissant un prix rémunérateur et plus juste des producteurs. Je trouve que l'entreprise de Mr Lefranc, maître d'œuvre du projet, correspond bien à nos préoccupations à CEF, à savoir, que le paysan ne doit pas être spolié de ses activités liées au sol et de bénéficier d'une juste rémunération de ses productions, surtout si elle sont innovantes et durables. D'autant plus que cette production électrique est déjà sous la pression d'investisseurs privés et étrangers. (il y a du blé à faire pour eux)

En conclusion, je partage l'avis du rapport sur l'intérêt général et collectif, participant au service public électricité, ainsi qu'à son développement, ouvrant des perspectives d'amélioration de revenus à d'autres agriculteurs.

Bien à vous

Jean-Marie Perrier



AVIS SUR LE PROJET DE CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE /

Je soussigné Mr Dayras Francis, exploitant agricole sur la commune de Lussat 23170 et Blessac 23200, j'émet un avis favorable au projet de Me Marc Lefranc et la société SERFIM ENR, pour la modification du PLU d'Aubusson, afin de faciliter la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur sa propriété située sur la colline du Marchedieu :

Je connais Mr Marc Lefranc depuis son arrivée sur la propriété du Marchedieu. Mr Marc Lefranc a été toujours précurseur, et acteur dans le monde agricole. Il a aidé de nombreux projets photovoltaïques à voir le jour, et permis la réalisation de bâtiments d'élevage et de stockage, afin de moderniser des exploitations qui n'auraient pas pu s'autofinancer avec l'agriculture traditionnelle. Aujourd'hui ce parc solaire, ouvre une perspective agricole optimiste de diversification.

Sur le plan agricole :

Vu la conjoncture du marché de la viande bovine, (baisse des cours de la viande, baisse de la rentabilité des exploitations, voir pour certains aucune rentabilité), la possibilité de mettre en place un élevage ovin (pâturage et photovoltaïque), est un plus pour nos exploitations.

La production ovine actuelle ne couvre que 20 % des besoins, et cette opportunité de développer l'élevage ovin dans les parcs solaires permettrait de développer cette filière.

L'élevage ovin est capable de valoriser l'herbe qui pousse sous les panneaux et entre les panneaux (trèfle blanc).

En regard des changements climatiques (plusieurs années de sécheresses consécutives), notre région d'élevage est de moins en moins apte à nourrir son troupeau bovin.

Un troupeau ovin est plus adaptable aux changements climatiques et capable de valoriser l'herbe.

Dans notre département, le pâturage est essentiel, la grande culture est ponctuelle voir inexistante, cette transition centrale au sol + élevage ovin permettrait de maintenir en herbe les surfaces.

De plus je vois un grand avantage des panneaux pour les animaux, ombre pour les animaux et parc clos contre les prédateurs (renard et loups)

Ce projet doit se voir comme un modèle à pouvoir reproduire pour les autres exploitations du département, en diversification dans le respect du monde agricole et de l'environnement (maintien de l'activité agricole, pas de déforestation, maintien de la faune locale).

Sur le plan économique : La création du parc solaire crée de l'activité, une richesse, de l'emploi, dans notre région qui a besoin de développer son activité industrielle, tout en préservant notre milieu local, environnemental et agricole



SOLVIGNON Pascal
13 rue D'ALCANTERA
23230 GOUZON

Gouzon le 23/03/2021

A Marc LEFRANC
Le Marchedieu
23200 AUBUSSON

Monsieur,

C'est avec un grand intérêt que je regarde votre projet de central photovoltaïque au sol, je vois que des avantages à ce projet en énergie verte, dont la France a un réel besoin pour ces concitoyens à leurs fournir de l'électricité propre et durable.

Sur un plan économique ce projet va contribuer aussi à la vie de la communauté local par le biais de différents impôts et taxes se qui est pas négligeable dans notre département et nos petites communes.

Ce projet pour ma part ne gêne en rien le paysage et la nature des lieux, la parcelle de ce projet pourra quand à elle toujours nourrir des animaux, notamment des ovins par exemple. Pour l'agriculture ce projet est un vrai souffle économique et durable, ce que la profession d'agriculteur à un réel besoin pour aujourd'hui et à son avenir.

En conclusion je suis très optimiste et favorable sur l'avancée de votre projet qui pour moi conduira à de véritable avantages sur toutes ses formes que se soit.

Bien à vous

Pascal Solvignon



M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

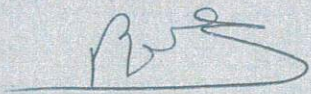


M. Bamberk Pascal
14 Les Bordes
23200 Blessac

Attestation

Après avoir pris connaissance du projet
je trouve plusieurs points positifs avec notamment
l'amélioration des revenus de l'exploitant, la
mise en place d'une production ovine sur champ
soigné, et la double utilisation du foncier agricole
et énergétique.

C'est pour moi un bon projet



M. Maichon

Le Prat

2300 St Maucant

Annexe 30 du registre d'auq

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

⊕

à St Maucant, le 27 Mars 1977

Madame, Monsieur

Je souhaite par la présente affecter tout mon soutien au projet photovoltaïque de M. Lefranc.

En effet, ce projet s'inscrit pleinement dans un objectif social pour la protection de l'environnement dans la production d'une énergie propre et qui plus est, ne présente aucun risque pour les riverains.

Pour ces principales raisons, je suis donc favorable à cette installation.



Annexe 31 du registre d'enquête

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

ATTESTATION

Je soussigné, Claude AUJONG, agriculteur retraité à Lussat atteste par la présente que le projet de construction d'une baie photovoltaïque au sol de l'ancien Parc LEFRANC, Marchedieu, commune d'Aubusson, présente de très nombreux intérêts :

- le fermier actuel des parcelles concernées par l'implantation de panneaux est parfaitement en accord avec son propriétaire porteur du projet -

- le fermier assurera l'entretien du parc par la bâture de moutons et disposera d'une serre couverte de panneaux où il mettra en place une production maraîchère -

- la bâture des moutons dans le parc

assurera une alimentation gratuite pendant
8 mois (correspondant à la jousse de l'herbe)
une centaine de brebis -

- les excréments des brebis produisent une
fertilisation naturelle du terrain permettant
maintenir le taux de matières organiques au
ce qui est indispensable pour assurer une production
d'excellente fourragère -

- la baisse constante des revenus de agriculture
due à la baisse des cours des animaux et à
future baisse des aides PAC doit conduire les
agriculteurs à devenir des double actifs.

- l'investissement pour l'implantation d'un
panneau photovoltaïque au sol ou de panneaux sur
toitures permettra à l'agriculteur de produire
vendre de l'électricité. Dans le cas présent, et en
fonction de la surface implantée, ce projet assu

ou propriétaire un revenu coifitable -

- l'agriculteur, éleveur de moutons sera doublement indemnisé : pour l'entretien du bœuf, il recevra (par contrat) une somme par hectare ; les brebis assureront l'entretien par la nature et produiront des agneaux qui seront vendus ; en plus la vente d'une production secondaire, source de revenu divers si fructueuse et importante pour l'agriculteur qui sera considérée comme stable actif.

- dans un avenir plus ou moins proche, la production bovine et ovine ne servira plus qu'à l'entretien du territoire et à l'alimentation de consommateurs qui osent et aiment encore manger de la bonne viande. Des projets comme celui-ci permettront aux agriculteurs de vivre de leur passion d'élevage sur un territoire qui leur est cher.

- le projet de Hanc LEFRANC se trouve à proximité (quelques mètres) du poste source EDF d'Aubusson et ne nécessite pas de travaux importants et d'enfoncement de câbles de raccordement -

- le lieu géographique du site n'est entièrement visible de nulle part ; cela ne présente donc pas un impact négatif dans le paysage -

- la production d'électricité pourra alimenter 200 foyers, ce qui n'est pas négligeable pour ce territoire rural -

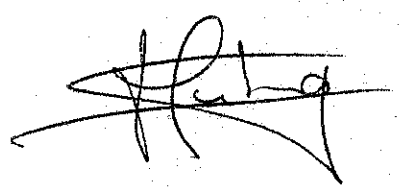
- les retombées économiques pour la Communauté de Communes Creuse Grand Sud sont conséquentes.

- produire des énergies propres sur un territoire qui est déjà presque indemne de pollution ne présente que des avantages pour développer

un tourisme rural et animer nos campagnes -

Fait à Cressat le 24 Mars 2021

Pour valoir ce que de droit



MR ROUGIER Daniel
2 La Valette
23200 St Marc à Frongier
06.85.66.53.59
daniel.rougier@orange.fr

Annexe 32 du registre d'enquête

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur



Le 30/03/2021, à St Marc à Frongier, 6

Objet : Lettre de recommandation et d'avis au projet de Marc LEFRANC

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de vous partager mon avis favorable au projet développé par Mr LEFRANC Marc.

En effet, en tant qu'exploitant agricole sur le territoire Creusois, j'émet et vous partage mon engouement et mon soutien concernant le développement de panneaux photovoltaïques sur notre territoire Aubussonnais.

L'écologie et le souci de la production d'une électricité plus propre et plus verte préoccupe - j'en suis convaincu - bon nombre des citoyens Français, mais aussi Aubussonnais. Et, en ce sens, ce projet prend toute sa logique et sa légitimité.

L'idée portée par Mr LEFRANC s'établit justement dans le fait de donner une valeur à des parcelles de terres,

Notre agriculture actuelle, aussi belle soit-elle, souffre de cours de viande et de céréales très bas.

En tant qu'exploitants, nous devons - nous agriculteurs - chercher toutes les alternatives possibles pour nous permettre d'actualiser et améliorer nos cultures, nos ateliers de production, en répondant à la demande générale de produire mieux et plus écologique pour notre planète.

Le fait de transformer ces parcelles en terres d'accueil de panneaux photovoltaïques permettra clairement de leur donner une valeur économique et écologique notable.

Installer cette production d'électricité propre sur des parcelles ensoleillées est parfaitement dans l'air du temps et dans la réflexion à une agriculture des plus respectueuses de son environnement.

Ces parcelles pourront alors accueillir des troupeaux de moutons qui se chargeront d'entretenir de façon naturelle et, une nouvelle fois, écologique ces parcelles, permettant ainsi au fermier de Mr Lefranc de développer son activité à moindre coût. Le projet d'installation de panneaux permettra ainsi le développement d'une activité agricole pour un des agriculteurs locaux. La boucle est bouclée.

Soyons l'exemple d'une agriculture qui cherche à faire toujours mieux ;

Permettons à la commune d'Aubusson d'être un exemple en termes de production d'électricité responsable ;

Permettons aux agriculteurs Creusois de développer une énergie et un avenir aux citoyens.

Ce n'est pas dans la critique et dans l'immobilisme que nous avancerons dans le bon sens ;

Laissons place aux projets locaux, portés par des citoyens locaux.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Mr ROUGIER Daniel

Annexe 33 du registre d'enquête

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

f

Jouany Chatoux
3 rue de l'abreuvoir
23340 Pigerolles

Marc Lefranc
Le Marchedieu
23340 Aubusson

Le 30/03/2021

Création d'une centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson

Monsieur Lefranc

C'est avec un vif intérêt que je prends connaissance de votre projet de production électrique photovoltaïque.

En effet, face aux défis environnementaux économiques, énergétiques qui se présentent devant nous, il me semble essentiel de soutenir des projets qui cochent toutes les cases, c'est le cas du projet que vous portez sur la colline du Marchedieu.

Diversification et complément de revenus pour les agriculteurs.

Conciliation de l'agriculture et du développement des énergies renouvelables.

Production d'une électricité propre et décentralisée sans émissions de gaz à effet de serre.

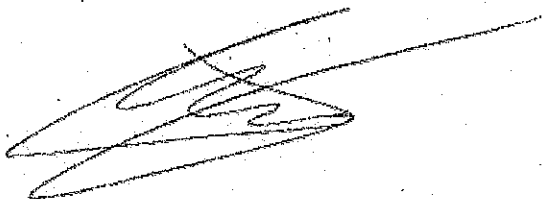
Contribution au développement économique local.

Gain énergétique et économique avec absence de conséquences négatives pour le territoire.

En conclusion, je partage l'avis du rapport sur l'intérêt général et collectif, participant au service public d'électricité, ainsi qu'à son développement, ouvrant des perspectives d'amélioration de revenus à d'autres agriculteurs.

Bien à vous

Jouany Chatoux



Vincent Laforge
Fauc du Boisjoux
8 Quoudeneise
123200 Néoux

Annexe 34 des registres d'enquête
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêteur

Néoux, le 22 février 2021

Monsieur Lefranc m'a proposé, il y a deux ans, d'échanger 21 hectares de terrain que je louais contre 19 hectares qu'il avait gardé en exploitation pour sa compagnie afin de réaliser un projet de champ solaire, le poste source EDF étant mitoyen de ces terrains. J'ai accepté cet échange locatif.

Ces terrains restent à ma disposition gratuitement le temps de la réalisation du champ solaire et une fois la construction terminée un contrat prendra effet avec une indemnisation de 475 € par hectare. L'entretien des clôtures périphériques et la propreté du site seront à ma charge.

Monsieur Lefranc me propose, dès que le champ solaire sera construit, un contrat d'entretien par pâturage ovin sous le champ solaire. En effet les tables solaires auront une hauteur minimum de un mètre au plus bas ce qui permet l'élevage ovin. Cette nouvelle production me permettra une diversification sur mon système actuel naisseur-engraisseur bovin et apportera une source de revenu différente.

La Chambre d'agriculture et l'INRA mèneront une recherche à titre expérimental pour mesurer la production réelle sous et entre les panneaux.

Vincent Laforge

